Infos - Sectes Aquitaine

Association pour la prévention et l'éducation sur les phénomènes sectaires

Délégation régionale du C.C.M.M
5, rue Dufau
33000 BORDEAUX
05.56.44.25.58 – 09.64.07.81.77
infossectesaquitaine@gmail.com

RAPPORT D'ACTIVITES

ANNEE 2016

SOMMAIRE :

- Infos-sectes Aquitaine, délégation CCMM page 3
- Dossiers / Permanence page 3 et 4
- Prise en charge familles et victimes page 5
- Miviludes et cellules préfectorales page 5
- Lutte contre la radicalisation pages 6 et 7
- Conférences / Communication page 7 et 8
- Conclusion page 8 et 9
- Annexe 1 : répartition des thèmes
- Annexe 2 : ventilation des thèmes

Infos-sectes Aquitaine : délégation régionale du CCMM

Depuis sa création en 2002, Infos-Sectes Aquitaine, lutte contre les dérives sectaires, les manipulations mentales et leurs conséquences sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Nous sommes délégation régionale du CCMM (Centre Contre les Manipulations Mentales), notre association est reconnue d'intérêt général et agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'Education Nationale.

Nos actions :
- observation et analyse du phénomène sectaire sur notre territoire d'action (principalement celui de la Nouvelle Aquitaine)
- participation à l'action des pouvoirs publics à l'encontre des dérives sectaires.
- information du public sur les risques et les dangers : conférences, sensibilisations, publications, site internet,...
- accueil et écoute des victimes et de leurs proches à notre permanence, accompagnement dans les démarches vers les autorités compétentes, mise en œuvre d'actions et d'aide.

Les membres de l'association sont tous bénévoles et formés.
Leurs connaissances, acquises lors de leur activité professionnelle actuelle ou passée (médecin, psychiatre, directeur de la sécurité publique, gendarme, pharmaciens, ingénieurs, cadre éducation nationale) et à l'occasion des formations, permettent de croiser les analyses lors des études de dossiers. Ainsi, l'équipe d'Infos-Sectes Aquitaine est pluridisciplinaire.

Tous les secteurs d'activités (santé, bien-être, développement personnel, formation, sport, entreprise...) peuvent être malheureusement « des portes d'entrée » aux dérives sectaires.
Par ailleurs, depuis plusieurs années, nos équipes sont confrontées à la problématique de la radicalisation religieuse, notamment liée aux dérives de certaines communautés catholiques, de mouvements évangéliques et du radicalisme islamique (voir chapitre ci-dessous). Ainsi, Infos-Sectes Aquitaine se préoccupe de toutes les formes de radicalisation.

Dossiers / Permanence

Notre permanence est ouverte une fois par semaine pour l'accueil de victimes directes ou de leurs proches. Par ailleurs, notre équipe se réunit au moins une à deux fois par mois pour l'analyse et le traitement des dossiers qui conduisent à la rédaction et à la diffusion de fiches d'informations vers les services concernés par chaque cas :
- Renseignements Territoriaux, Gendarmerie ...
- éducation nationale, rectorat...
- collectivités, notamment les mairies
- justice (avocats, procureurs....)
- santé (ordre des médecins, kinés, ARS ...)
- travail (DIRRECTE...)
- ministères, notamment via la MIVILUDES (voir ci-dessous)

1- Charge de travail

En 2016, la charge de travail de l'association a été en constante augmentation par rapport aux années précédentes. Au cours de cette année 2016, **125 dossiers ont été traités** par l'association dont 84 sont de nouveaux dossiers ouverts en 2016. La différence est constituée par ceux, plus anciens, qui ont nécessité un suivi ou une réactivation.

Le tableau ci-dessous indique la croissance du nombre de dossiers traités dans les 3 ans passés.

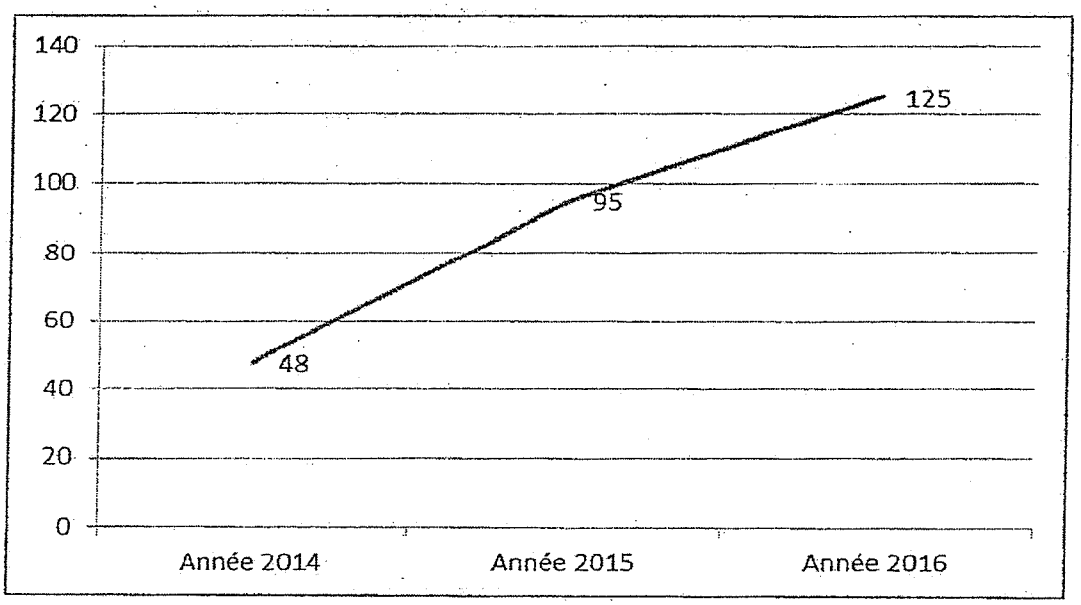

Cette augmentation de charge nous a conduits à ouvrir très souvent nos locaux lors de journées supplémentaires.
Les visites spontanées sont de plus en plus nombreuses et elles s'ajoutent aux rendez-vous planifiés.
Nous avons reçus ou émis **450 appels téléphoniques**.
Le nombre d'heures de travail des bénévoles **à la permanence** se monte à **700 h/an.**
Une partie de notre effectif est également mobilisé dans le cadre de la prise en charge du phénomène de radicalisation islamique (voir ci-dessous).

Par ailleurs, nous avons reçu :
- 6 étudiants recherchant de l'information dans le cadre de leurs études sur l'emprise mentale, les dérives sectaires et le processus de radicalisation.
- des demandes d'interview d'une dizaine de journalistes

2- Thèmes d'intervention

Nous observons que les charlatans de la santé se multiplient et que les mouvements de type associations laïques à caractère religieux augmentent de façon significatives (cathos intégristes-évangélistes intégristes, TJ etc...).
Le web est un vecteur de plus en plus porteur pour des groupes et/ou prédicateurs plus ou moins affiliés à des mouvements religieux, des pasteurs autoproclamés aux techniques alléchantes ou des

faux thérapeutes aux promesses de guérison miraculeuses qui conduisent souvent à l'abandon de traitements et parfois à la mort.

Les tableaux donnés en annexes 1 et 2 donnent une indication de la répartition et de la ventilation des thèmes des dossiers.

Prise en charge des familles et des victimes

Cette prise en charge s'effectue comme toujours suivant les protocoles mis en place par le CCMM. De plus, afin de répondre de façon toujours plus efficace aux besoins d'écoute et de suivi, nous avons mis en place en 2016 :

- un **groupe de parole** qui se réunit une fois par mois, animé par le médecin de l'équipe, qui permet aux intervenants d'échanger et se libérer. Les retours de cette expérience sont très favorables, de l'aveu même des participants.
- le **recrutement d'une psychiatre bénévole**, afin de poser un premier diagnostic que ce soit sur les victimes directes ou leur famille (éprouvée) pour les diriger vers des soins adaptés.
- des **réunions mensuelles** avec toute l'équipe afin de croiser les compétences pluri-disciplinaires sur chaque dossier. Ces réunions spécifiques correspondent à **200h de travail.**

Miviludes et cellules préfectorales de suivi des dérives sectaires

Infos-sectes Aquitaine privilégie le lien avec son référent, la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires. Lorsque nécessaire, Infos-sectes Aquitaine travaille avec les experts de la Miviludes pour l'étude de dossiers, le recoupement d'informations et, le cas échéant, les interventions en urgence.

Infos-sectes Aquitaine travaille aussi en accord avec la Miviludes pour des actions de sensibilisation dans le cadre de la radicalisation au profit notamment des acteurs de la P.J.J (voir ci-dessous le § Conférences)

Par ailleurs, le Ministère de l'Intérieur a relancé la lutte contre les dérives sectaires dans sa circulaire du 17 août 2016. Nous avons participé aux réunions qui ont eu lieu en Préfecture (Landes, Dordogne et Gironde) en présence du Préfet, de son directeur de Cabinet, du Procureur de la République, des différents Corps d'Etat, de la Miviludes et des associations locales.
Ces réunions sont pour nous l'occasion de croiser des informations et, le cas échéant, activer ou réactiver des processus de suivi de dossiers.
Certains sont en cours de judiciarisation :
- dans les Landes pour abus de faiblesse
- en Dordogne et en Gironde pour dérive dans le domaine de la santé
- dans les Pyrénées Atlantiques pour dérive religieuse.
Infos-sectes Aquitaine accompagne ces 4 dossiers qui font l'objet d'une attention particulière et d'un suivi constant auprès des services de renseignements territoriaux et des Procureurs de chaque département concerné.

Lutte contre la radicalisation

Dans ce cadre, le CCMM a mis en place des équipes mobiles sur le territoire, dont celle d'Infos-sectes Aquitaine. Depuis 2012, notre association est donc de plus en plus amenée à intervenir là où il est fait appel à elle. C'est ainsi que nous avons été sollicités par les préfectures de Gironde, Charente-Maritime et Deux-Sèvres.

Infos-sectes Aquitaine a formé ses intervenants à :
- l'emprise mentale et ses conséquences sur l'individu auprès de la MIVILUDES
- la prévention de la radicalisation dans le cadre du CIPDR
- l'utilisation des indicateurs de basculement
- l'utilisation des procédures nationales en vigueur

Une coordinatrice nationale CCMM fait le lien avec les équipes mobiles dont la nôtre et participe au groupe de travail mis en place par la MIVILUDES. Elle est intervenue à la commission de l'Assemblée Nationale aux côtés du Président de la MIVILUDES. Des réunions de travail, à Paris ou en Régions, permettent un travail d'étude et de retours d'expériences de terrain.

Dans le cadre du dispositif national et dans le respect absolu de la laïcité :

- notre équipe établit un diagnostic à partir des éléments fournis et élabore un scénario de prise en charge de l'individu « radicalisé » et/ou de ses proches, suivant le cas
- nous coordonnons l'action avec tous les partenaires « ressources » des territoires (voir ci-dessous)
- nous soutenons et accompagnons les parents qui en font la demande dans les démarches administratives.
- nous mettons en place avec notre interlocuteur ARS un dispositif de prise en charge médicale local afin d'assurer, lorsque cela est nécessaire, la pérennité des soins.
- nous travaillons en relation constante avec les Renseignements Territoriaux et la Gendarmerie
- dans le cadre de l'insertion /réinsertion, nous rencontrons les acteurs scolaires et les différentes structures du retour à la formation et à l'emploi (CFA- Mission Locale, entreprises etc...)
- au titre de la protection de l'enfance, nous pouvons solliciter le Conseil départemental, les services du Procureur de La République pour les enfants de parents radicalisés (fiches S, assignation à domicile, séjour en CHU Psy, ...). Nous avons des contacts réguliers avec la PJJ

Nous avons aussi été sollicités, au titre de la prévention, par divers partenaires pour des sessions de sensibilisation sur ce thème (voir ci-dessous).

1-Préfecture de la Gironde

Infos sectes participe aux commissions mensuelles de suivi préfectorales.
Nous intervenons dans les séminaires « Laïcité et Radicalisation » prévus sur 21 communes.
Création de support pédagogique (PowerPoint) pour ces interventions.

2- Préfecture de Charente-Maritime

La convention avec la Préfecture de Charente-Maritime a été reconduite en 2016
Nous avons été sollicités pour **16 cas** dans ce département.
Notre équipe mobile d'intervention (EMI) s'est déplacée 1 à 2 fois/mois à La Rochelle pour rencontrer les familles et/ou le tissu local. L'équipe s'est également réunie à de nombreuses reprises à Bordeaux afin d'effectuer régulièrement des points de situation et décider des actions à mener au fur et à mesure des informations obtenues et ajuster les démarches.
Même si la radicalisation n'est pas, ou n'est plus avérée, nous tentons des démarches de resocialisation qui, pour beaucoup, ont abouti à des résultats (cursus scolaire diplômant, retour à l'emploi, réinsertion, parcours de santé…).
Les déplacements, leur préparation, les études de cas et de solutions ont représenté une moyenne de 3,5 jours/mois pour l'équipe dédiée soit **300h/an**

Par ailleurs, dans le cadre de notre convention, nous organisons des journées ou ½ journées de sensibilisation sur le thème " Emprise mentale et radicalisation: le phénomène sectaire appliqué aux formes de radicalisations"

3- Préfecture des deux Sèvres

En 2016, Infos-sectes Aquitaine a été chargée du soutien à la prévention de la Radicalisation dans ce département.

Sa mission :

- répondre à la demande des familles touchées par la radicalisation identifiées par la Préfecture : accueil, accompagnement, suivi des familles et des victimes, conseil en cellule de suivi.
- mise en œuvre d'une journée d'information-sensibilisation destinée aux acteurs « de première ligne ». Celle-ci a eu lieu le 10 novembre et a réuni 200 personnes. A cette occasion, nous avons été chargés de la logistique et sommes intervenus sur notre thème habituel « le phénomène sectaire appliqué aux formes de radicalisation »

Les déplacements, les sensibilisations, leur préparation, les études de cas et de solutions ont représenté une moyenne de 1,5 jours/mois pour l'équipe dédiée soit **150h/an**

Conférences / Communication

Infos-sectes Aquitaine a poursuivi son cycle de sessions de sensibilisation :

1- Dérives sectaires et santé :

A la demande des maires :

- 21 janvier 2016 à Arcachon
- 22 janvier 2016 à Audenge

A la demande d'associations/entreprises :

- 06 octobre 2016 à l'Athénée municipal

2- Emprise Mentale et radicalisation :

a) dans le cadre des séminaires « Laïcité et Radicalisation » :
- 9 juin 2016 à Libourne
- 10 novembre à Niort

b) dans le cadre de la formation des acteurs de première ligne pour la PJJ :
- 1 juillet 2016 à Bordeaux
- 1 décembre 2016 à Bordeaux

c) dans le cadre de la formation des acteurs de terrain
- 8 décembre 2016 à Agen (47) pour la PJJ Lot et Garonne

d) dans le cadre de l'éducation :
- 04 octobre à l'IUT Tech de Co de La Rochelle

Nous répondons aussi à la demande de certaines mairies concernant la liste d'exposants participant à des salons du bien-être et la vigilance et la mise en garde du public à observer dans le cadre de ce type de manifestations.
De la même manière, nous les informons du risque concernant l'organisation dans les lieux publics (ex : Athénée Bordeaux) de sessions dont le thème et les intervenants sont connus pour leur risque de déviance, après vérification auprès de la Miviludes.

Nous recevons aussi des parents d'élèves inquiets du racolage sur la voie publique, notamment à Bordeaux ou encore des professeurs désireux de connaître les procédures de signalement.

Par ailleurs, nous poursuivons le développement de notre information du public via notre site web dédié (www.infosectes-aquitaine.fr) avec une adresse spécifique par laquelle transite un flux très important de méls qui sont traités par les bénévoles

Conclusion

En 2016, le volume des activités de l'association Infos-sectes Aquitaine a considérablement augmenté. Plusieurs raisons à cela :
- les dérives sectaires, plus nombreuses, plus diversifiées, plus préoccupantes sont plus que jamais « dans l'air du temps » et les charlatans, profiteurs et autres gourous se multiplient
- le fléau des radicalisations se propage et nous avons été obligés de prendre toute notre part dans ce phénomène notamment dans le cadre de la prévention, de la sensibilisation et bien sûr de l'aide directe aux demandeurs
- notre territoire d'action s'est étendu à la nouvelle région Aquitaine d'où sont issus 82% de nos cas.

Même si elle n'est pas établie contractuellement, nous assumons en fait une vraie mission de service public avec peu de moyens financiers qui, de plus, sont en diminution face au désengagement de certaines collectivités qui disent être touchées par la rigueur budgétaire.
Certaines, que nous sollicitons, évoquent l'absence de notre siège social sur leur territoire. Notre seule permanence est basée centralement à Bordeaux (faute de moyens nous avons été obligés de

fermer nos permanences secondaires à Dax et sur le bassin d'Arcachon). Pour autant, nous assumons les déplacements vers tous les territoires, même ceux qui ne nous subventionnent pas, à l'occasion par exemple de rencontres en Préfecture ou avec les acteurs locaux (services de police, gendarmerie…).

Bref, nous comprenons mal ce type d'argument d'autant qu'en métropole Bordelaise notamment, les communes se touchent toutes et que les gourous, eux, n'ont pas de frontières !

Rappelons ici que notre équipe est exclusivement composée de bénévoles, nous n'avons aucun salarié même temporaire et que, toutes actions confondues, le bénévolat de notre association représente **1400h/an, soit une valorisation financière (au coût d'un salarié au Smic, charges comprises) de 19362€/an**

Par ailleurs, ce fléau social que sont les dérives sectaires ne mobilise pas aussi facilement que d'autres causes plus médiatiques et les appels aux dons que nous émettons ne remplacent pas les ressources perdues, même si nous sommes reconnus d'intérêt général.

Pour pouvoir agir efficacement, Infos-Sectes Aquitaine a besoin de ressources.

Clairement, aujourd'hui, nous devons faire plus et mieux avec moins !

C'est pourquoi ce rapport se conclut par un signal d'alarme qui, nous l'espérons, sera entendu par beaucoup.

Ceci serait une forme de reconnaissance des efforts quasi quotidiens que déploie notre équipe.

Bordeaux, le 26 janvier 2017

La secrétaire générale
Mme Lydia Frayssinet

La Présidente
Mme Martine Amelineau

ANNEXE 1

Répartition par thèmes

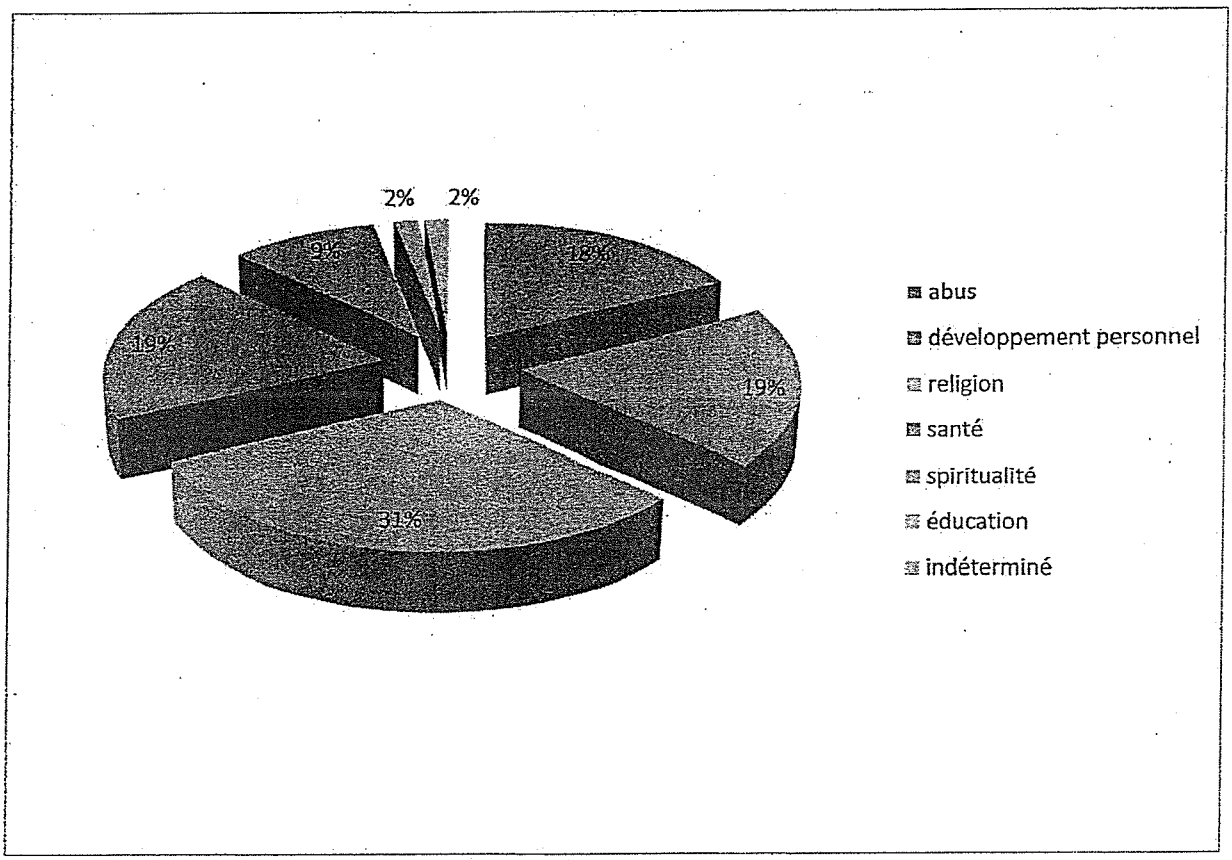

ANNEXE 2

Ventilation par thèmes

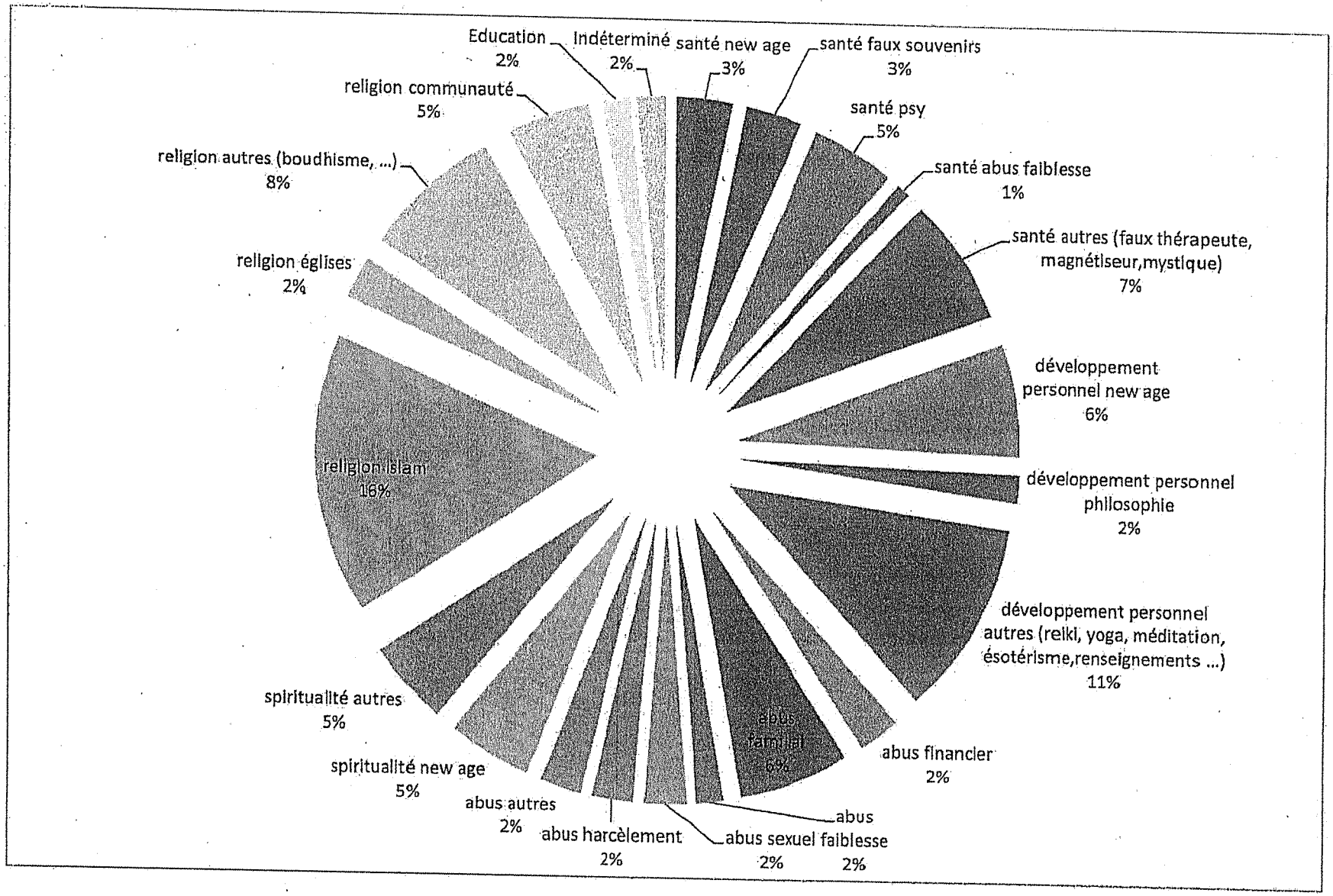

Gironde
LE DEPARTEMENT
gironde.fr

Direction générale adjointe chargée de la jeunesse, de l'éducation, du sport et de la vie associative
Direction des sports et de la vie associative

MADAME MARTINE AMELINEAU
PRESIDENTE
INFOS SECTES AQUITAINE
5 rue Dufau
33000 BORDEAUX

Réf. à rappeler
DGAJ/DSVA/SVA/BDA
Demande n° 2016-08246
Affaire suivie par : Cécile PERRIN
DSVA – Direction des Sports et de la Vie Associative
05.56.99.33.33 poste 5119
Objet : Accusé de réception d'une demande de subvention

Bordeaux, le 25 OCT. 2016

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu solliciter une aide financière du Département de la Gironde concernant votre association INFOS SECTES AQUITAINE pour l'aide au fonctionnement au titre de l'année 2017.

Votre demande a retenu toute mon attention et je fais procéder à son étude par mes services qui prendront, si nécessaire, contact avec vous pour tout complément d'information.

Je ne manquerai pas de vous faire connaître la suite susceptible de lui être réservée à l'issue de son instruction.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Conseil départemental,

Et par délégation

Le Chef du Service
de la vie Associative

Claire GOUARDES

Gironde
LE DEPARTEMENT
gironde.fr

le Président

MONSIEUR LE PRESIDENT
INFO SECTES AQUITAINE
5 RUE DUFAU
33000 BORDEAUX

N/2017.02.06/08246-01

Bordeaux, le 06 février 2017

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 16 janvier dernier, je vous ai fait savoir que je proposerai à notre Commission Permanente de vous accorder une subvention pour le fonctionnement de votre association en 2017 au titre Accès aux droits/Lutte contre discriminations dans le cadre de la politique départementale de soutien au fonctionnement des associations.

Mes collègues de la majorité départementale et moi-même avons bien mesuré l'intérêt du projet concerné.

C'est pourquoi, malgré un contexte budgétaire difficile et contraint pour l'année 2017, j'ai le plaisir de vous confirmer que la Commission permanente du Conseil départemental, réunie ce jour, a décidé de vous accorder pour cette opération une aide de **1 500 €.**

Vous assurant de mon complet appui en cette occasion, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Président du Conseil départemental

Jean-Luc GLEYZE
Conseiller départemental du canton Sud-Gironde